

Droit des contrats publics (CM + TD)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 48.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

A partir de l'étude des règles des contrats administratifs, essentiellement forgées par la jurisprudence administrative, ce cours explore les nouvelles dimensions du droit de la commande publique. Un droit aujourd'hui profondément renouvelé par les textes européens, à l'origine d'innovations dans le contentieux, et au carrefour entre les questions de concurrence, de gouvernance publique, de développement durable et du protectionnisme économique (comme l'illustre le débat sur la "Clause Molière" en 2017). Ainsi l'étude du droit des concessions et des Partenariats Publics Privés permet d'aborder les montages des grands projets d'infrastructures, tandis que l'examen du déroulement de la passation des marchés publics permet de comprendre les défis de la lutte contre la corruption ou ceux de la dématérialisation des achats publics.

Évaluation

contrôle continu (td) et partiel